

Du 24 au 28 Février
le IV^e RALLYE FEMININ
Paris-Saint-Raphaël
et la Coupe du JOURNAL

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (N° 14350)

PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU
Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59

DIMANCHE 31 JANVIER 1932

CONDUCTRICES
engagez-vous dans
le IV^e RALLYE FEMININ
Paris-Saint-Raphaël

AU SEUIL DE LA DÉCLARATION DE GUERRE

Les tragiques journées de Changhaï racontées par Albert Londres

Nos lecteurs ont appris par les télégrammes de nos correspondants, les combats qui ont mis aux prises Chinois et Japonais autour de la zone internationale à Changhaï.

Le grand journaliste ALBERT LONDRES se trouvait à Changhaï au début même des événements qui éclatèrent il y a plus d'une semaine, et dégénérent en bataille pour se terminer par la victoire japonaise et l'occupation partielle de la ville.

C'est un magistral récit de ces heures tragiques, vécues par lui, qu'ALBERT LONDRES nous a fait parvenir.

CHANGHAÏ, 31 janvier. — La folie asiatique vient de toucher Changhaï. La guerre est dans les rues. Depuis cinq mois, les Japonais combattent les Chinois sur le territoire chinois et, diplomatiquement, les deux pays sont toujours en régie. Ainsi va l'extrême-Orient. Mais l'heure n'est pas aux considérations. Changhaï, monnaie internationale, est attaquée; arrivons aux faits.

Pour répondre à l'action du Japon en Mandchourie, la Chine, je ne dis pas le gouvernement chinois, car seul Boudha sait où il est, la Chine avait eu quelques idées. La grande idée de Changhaï fut le boycottage des marchandises japonaises. Les Chinois qui, toujours, se sont passés de tout, pendant en effet, à la rigueur se passer aussi, pendant quelques temps, des produits si bien présentés des manufactures japonaises. Le Japon, serré dans ses liens, étouffant sous son propre poids, n'envisagea pas sans émoi la clôture même momentanée du marché le plus vaste du monde. La riposte chinoise avait touché juste. Valqueur en Mandchourie, vainqueur à Tien-Tsin, les Japonais vinrent à Changhaï pour être de nouveau vainqueurs. Et c'est là que commence notre histoire.

La ville phénomène

Changhaï, ville américaine, anglaise, française, italienne, russe, allemande, japonaise, et, tout de même, un peu chinoise, est un phénomène sans pareil au monde. Un imagier, pour la faire comprendre, devrait la représenter en déesse à vingt têtes et cent quarante-quatre bras, les yeux avides, et les doigts palpitant des dollars. C'est là que les Chinois inébranlables et patients surveillaient les achats de leurs compatriotes. Qui achetait ou vendait de la camelote japonaise était aussitôt conduit dans un étroit chemin et son échelon répondait de sa trahison. Le Japon envoya un ultimatum en même temps que quelques bateaux. A qui l'adressa-t-il ? Lui-même n'en sait trop rien. Au gouvernement ? Ou l'aurait-il trouvé ? Les ministères chinois sont à l'hôpital plus souvent qu'au pouvoir. Quand, par hasard, le bonheur des temps vous met en présence d'un président de l'Exécutif, l'édit président s'excuse de son impuissance. Toute responsabilité, d'après lui, devant être prise par un maréchal en congé illimité dans son village natal. Bref, l'ultimatum fut recueilli par le maire du plus grand Changhaï. Ce maire, M. Wu Te Chen.



WU TE CHEN
maire de Changhaï

qui en même temps est général, choisit la voie de la sagesse. Que pouvait faire à l'extrême Chine que les piquets de volontaires en faction devant les magasins fussent renvoyés à leur jeu de dominos ?

Les étudiants ne se rangèrent pas à son avis. Ils allèrent conspuer le pauvre maire. Cette manifestation sans doute les épuisa, ces derniers deux jours, en effet, personne ne peut dire les avoir revus dans la rue. Le maire du plus grand Changhaï s'en tint à son point de vue. Le 28 janvier, à sept heures, il donnait satisfaction aux Japonais.

Du drame dans l'air

La journée n'avait pas été sans émoi. Du drame était dans l'air, les concessions s'assuraient déjà contre



FUSILIERS MARINS JAPONAIS PATROUILLANT À CHANGHAÏ

les événements. Les Français dans la leur, les autres et les Américains dans l'internationale harcelaient leurs voiles avec des chevaux de frise, enroulaient leur territoire de barbelés appelant leurs volontaires. A quatre heures, les blancs faisaient planquer un avis déclarant l'état de guerre.



UN PORTE JAPONAIS
DANS UNE RUE DE CHANGHAÏ

d'alerte. La nuit apportait avec elle l'odeur d'une veille d'armes. Mais sept heures sonnèrent et l'acceptation du maire de Changhaï arriva, par bonheur, juste pour le cocktail.

Les journalistes qui, à 11 h. 35 de cette même nuit, promenaient leur insomnie professionnelle dans la partie de la concession internationale attribuée aux Japonais, se souviennent longtemps du spectacle qui soudain, s'offrit à leurs yeux.

Le ciel était sans nuage, les magasins abandonnés. Chapel — c'est le nom du quartier — était désert, ses rues, ses ruelles, ses impasses, ses cul-de-sac, ses « boulonges », comme l'on dit, n'étaient guère éclairées que par quelques lanternes oubliées.

Requête au maire

Un bruit régulier frappait sur le sol s'élevait dans la direction des rives du Whangpoo. Je regardai. Une masse marchant à une cadence automatique venait dans le fond sur Chapel. Je m'arrêtai. Composée d'hommes petits, aplatis par un casque, bruns, vêtus de bleu noir, la masse, d'un seul bloc s'avancait bellement au fusil. D'autres petits hommes encore, plus secs, plus mécaniques, la flanquaient de vingt pas en vingt pas, revolver au poing. Le silence que seuls ils troublaient en frémissant. Les soldats japonais débarquaient. Trente minutes avant, l'amiral de Tokio avait fait porter au maire du plus grand Changhaï une lettre en trois lignes verticales : trente caractères au plus.

— Très honorable monsieur, disait la lettre, la situation à l'extérieur des concessions est devenue grave. Les municipalités qui commandent les forces étrangères ont décrété l'état de siège. Comme nous avons beaucoup de ressortissants dans Chapel, nous envoyons nos troupes. Je vous prie de faire le nécessaire pour que vos soldats soient retirés de cet endroit.

Scènes de bataille

Les Japonais avaient traversé la Mandchourie; ils avaient débarqué à Tien-Tsin comme on cueille une fleur, en passant, sans s'arrêter. Ils allaient du même pas, croyant cueillir de même Chapel et la gare de Nankin. Mais, en Chine, tout arrive; il arrive même que, malgré M. le maire, des soldats chinois décident de se battre.

Un feu imprévu arrêta la masse en marche. Des troupes de Canton s'opposaient à l'avance du Soleil-

Levant. Le spectacle fut renversé. Les Japonais se planquèrent le long des maisons et, sur un commandement raqué, dont le son non plus ne s'oublie pas, ils partirent au pas de course, courbes, le fusil en avant, si bien que dans la pénombre on les aurait crus à cheval sur leur balonnette.

Le feu des Cantonais les arrêta deux heures. Puis les Cantonais se retirèrent. Alors commença l'autre chose. Toute armée chinoise est toujours accompagnée d'irréguliers, les « plain clothes men », comme on les appelle dans le pays, autrement dit des francs-tireurs. Pour parler comme dans le noir, les francs-tireurs étaient dans les maisons de Chapel.

Les Japonais, sur le trottoir, virent la guerre sortir des fenêtres. Leur plan était déjoué. Cloués sur place, ils ne pouvaient plus marcher sur la gare. Les fusillades de rue commença. Toute la nuit, toute la journée, mitrailleurs et fusils arrosèrent Chapel de haut en bas et de bas en haut. Imaginez par exemple le quartier de Paris entre la Bastille et l'Hôtel de Ville, et les Japonais débarqués le long de la Seine avec la gare du Nord pour objectif. Ici, la gare de Nankin s'appelle aussi la gare du Nord. En bien ! les Japonais ne pourraient l'atteindre. Ils resteraient accrochés rue de Rivoli, si vous voulez.

ALBERT LONDRES

(La suite en 3^e page)

En 4^e page : Mots créés du dimanche, Les Courses.
En 5^e page : La T.S.F.
En 6^e page : La Bourse de Paris.

M. LÉON BLUM définit au congrès socialiste la "plate-forme" électorale du parti S.F.I.O.

L'approche des élections législatives oblige chaque parti politique à définir ses positions avant d'aller à la bataille dans le pays.

Le congrès national extraordinaire du parti socialiste S.F.I.O., qui s'est ouvert hier matin au gymnase Japy, nous fixera ce soir, même sur le programme électoral que les socialistes présenteront au pays et sur l'attitude qu'ils comptent tenir dans la lutte.

Le débat qui s'est engagé sur le programme du plus prochain congrès, la plate-forme électorale a été dominée par le discours que M. Léon Blum a prononcé dans la matinée.

Qu'est-ce que la plate-forme électorale ? a demandé dans son exorde le leader socialiste.

Ce ne peut être tout le programme du parti. L'électeur dont on sollicite les suffrages n'en demande pas tant. Il lui suffit d'être éclairé sur quelques points précis qui, dans les circonstances actuelles, l'intéressent particulièrement.

M. Léon Blum a fourni de la plate-forme électorale une définition imagée et palpitante.

« La plate-forme électorale, a-t-il dit, est au programme ce qu'un article réclame est au catalogue d'un grand magasin ».

Partant de là, le député de Narbonne a extrait du catalogue S.F.I.O. les articles réclames qu'il compte présenter au public. Ils sont six :

1^o Lutte contre la guerre. La sécurité étant assurée par l'arbitrage et le désarmement ;

2^o Lutte contre l'insécurité du travail, par l'assurance-chômage et l'insécurité de la semaine de 40 heures, sans baisse des salaires ;

3^o Lutte contre l'anarchie de la production par la création d'offices nationaux régulateurs ;

4^o Lutte contre la spéculation capitaliste ;

5^o Lutte contre l'ignorance par la laïcité et l'école unique ;

6^o Lutte contre l'iniquité politique par la représentation proportionnelle et le vote des femmes.

M. Léon Blum a développé cette dernière partie. Il a précisé, notamment, que le groupe parlementaire s'opposerait par tous les moyens, fut-ce la violence, au vote de la réforme électorale qui, en supprimant le second tour de scrutin, porterait au parti socialiste un coup fatal.

« Dans cette lutte, a-t-il déclaré, aux applications de la loi nous sommes tenus. Il ne faut pas compter sur le Sénat. Ne comptons que sur nous-mêmes ! »

Se basant sur les chiffres des élections de 1928, le député de l'Aude a démontré que le vote de la réforme ferait perdre 70 mandats à l'opposition actuelle et qu'elle porterait la majorité de la Chambre de 80 voix à près de 300.

R. LAFITRONNE.

(La suite en 3^e page)

Le nouveau directeur de la Sûreté générale



M. PIERRE JULIEN, qui vient d'être nommé directeur de la Sûreté générale et secrétaire général du ministère de l'Intérieur. (Lire l'information en 2^e page)

UNE RENTIÈRE est découverte assassinée dans son pavillon à Neuilly-Plaisance

Dans cette calme banlieue de Neuilly-Plaisance, chaque soir endormie avant qu'il soit minuit, on a découvert hier en fin d'après-midi, un crime horrible : une vieille femme, une rentière sexagénaire, Mme Heli, a été féroce ment assassinée à coups d'une arme que l'on n'a pu encore retrouver, martelé, mais se batte de fer. Les premières constatations, les interrogatoires par la nuit tombante, n'ont apporté aucun élément utile à l'enquête. Il n'a même pas été possible d'établir exactement l'identité de la victime — ce qui n'a pas manqué de rendre plus troublant encore le mystère qui entoure cette affaire.

Voici cependant dans quelles circonstances fut découverte le crime.

M. Jean, commissaire de police de la localité, rentrant hier à 14 h. 15 à son bureau, trouva sur sa table une lettre



La ville de Mme Heli
Mme Heli, voisine de la victime

à son adresse. Elle émanait d'un des administrés, M. Oudin, 37, avenue Carnot, et disait en substance :

« Depuis plusieurs jours, nous travaillons pour vous à l'entretien de votre maison. Mme Heli, 42, avenue Carnot. Le pauvre homme est âgé, absolument seul au monde, employé-meur, et si elle est malade elle ne peut attendre de secours de personne. Ajouté comme nous trois inquiète sur son sort ».

Le magistrat se rendit aussitôt sur les lieux. La porte de la villa indiquée n'était que poussée. Mais, dès le couloir, un spectacle inaccoutumé l'arrêta : on vit que le mobilier avait été mis au pillage. Le policier n'eut pas à poursuivre bien loin les investigations : dans la chambre à coucher gisait le cadavre de la propriétaire.

Un chalet de meulière rose...

M. Jean alerta aussitôt le parquet de Fontaine et la première brigade mobile, et bientôt vinrent le rejoindre : MM. Dalaud, substitut ; Boyer, juge d'instruction ; Gahleit, commissaire divisionnaire ; Bataille, commissaire, et l'inspecteur Faure. Mais le soir déjà venu et l'on dut se borner à une étude sommaire des lieux du crime.

(La suite en 4^e page)

LE CHATIMENT DE TROIS HORRIBLES CRIMES

La peine de mort est prononcée contre les frères Boyer meurtriers d'une rentière de la rue Custine

Les jurés de la Seine, suivant les implacables réquisitions de l'avocat général Capillary, ont condamnés à mort, hier, les deux frères Alexandre et Eugène Boyer, accusés de la rentière de la rue Custine.

Just avant le dernier moment, les deux accusés ont tenté de se soustraire au châliement suprême en essayant de se ruer les responsables de cet horrible forfait.

Interrogés par le président à l'issue des débats, ils ont affirmé à nouveau leur innocence dans le crime. Avec emphase, Alexandre Boyer a déclaré :

« J'ai encore une conscience et j'ai appris à méditer dans ma prison. Enure le vol et l'assassinat, il y a une chose que je n'ai pas franchi ».

Eugène Boyer, grandiloquent, s'est écrié :

« J'ai foi dans l'impartialité de la justice ».

En tendant la main, il a ajouté :

« Je jure devant la mort que seul mon frère est coupable d'assassinat. C'est lui qui a tué ».

Avant cette scène dramatique, l'avocat général, dans une argumentation à la fois précise et saltatoire, avait exposé comment Alexandre et Eugène avaient leur part dans l'horrible assassinat : l'un égarant le visage de l'octogénaire, l'autre lui enfonçant avec sauvagerie un bâillon dans la bouche. Puis M^{rs} Charles Lagrand et Monique ont vainement essayé de jeter le doute dans l'esprit des jurés.

Après la lecture de la condamnation, que les deux frères ont écoutée sans broncher, la cour a accordé un franc de dommages-intérêts aux deux enfants de Mme Dimer, qui représentaient M^{rs} Bonnet. Elle a en outre, dans son arrêt, élevé la médaille militaire à Alexandre Boyer, déclaré indigne de la porter.

LES TRAVAUX FORCÉS à perpétuité à deux des bandits de Nibas

Alençon, 30 janvier. — La dernière audience de la cour d'assises était consacrée aux plaidoiries de M^{rs} Théron pour Genty, de M^{rs} Ouyet pour Ducas et de M^{rs} Chevriot et Lalande pour Machuel.

Après deux heures de délibérations le jury a rapporté un verdict accordant les circonstances atténuantes à Ousat et Guillemin, qui ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité, un verdict nul et non avenu pour Genty, qui est condamné à huit ans de réclusion et Ducas, qui est condamné à trois ans de prison. Le verdict était négatif en ce qui concerne Machuel, qui a été acquitté. — (Journal)

MON FILM

La Ligue française pour le Droit des Femmes a donné, ces jours derniers, un « grand meeting » sous la présidence de M. Justin Godart, sénateur et ancien ministre. La question à l'ordre du jour était : « La femme et le droit au travail » et il s'agissait plus spécialement de protester contre la phrase récemment publiée par le professeur Richet : « Le travail des femmes augmente le chômage et nuit à la famille ».

Naguère, j'ai aussi discuté l'affirmation de M. Richet, en faisant observer que toutes les femmes ne peuvent avoir un mari — pas même un « ami sérieux » — qu'elles sont en surcroît, par conséquent, bien obligées de gagner leur vie : comment reprocher quel que ce soit à celles qui la gagnent, ou s'efforcent de la gagner, honnêtement ?

Je veux cependant revenir — sur cette question si délicate, et cela à l'occasion de « méninges » de la L.F.P.D.F. Cela me permettra d'exprimer cet avis sur la fautive phrase qui a soulevé tant d'orages et en soulèvera encore :

« Le professeur Richet a raison, en principe... Il est bien certain que, dans maintes professions, le travail féminin est une concurrence redoutable pour les hommes, que nombre de ceux-ci chôment, parce que les filles d'Eve ont mis la main à la pâte, ont pris des places où elles sont et où elles veulent rester. D'autre part, il est indéniable — les exceptions confirmant la règle — que la famille n'a rien gagné à l'entrée des femmes dans le struggle for life... Mieux vaut pour la famille que Lucrèce file, chez elle, de la laine, au lieu de filer à l'atelier et au bureau ».

Ce soit là, me semble-t-il, des vérités premières... La loi naturelle veut que l'homme — qu'il soit primitif ou civilisé — aille chercher au dehors la pâture (avec quelques extras, si possible) des siens, et que la femme, pendant ce temps, fasse le ménage dans la cave ou dans la maison.

L'erreur de M. Richet est d'avoir raisonné comme si nous vivions encore selon le vœu de la nature, comme si l'antique charte des sexes était encore valable... Nous avons changé tout cela, et sans doute pour longtemps.

Mais il y a deux genres de femmes qui s'insurgent contre la formule — à la fois si traditionnelle et si audacieuse — du professeur. Les unes disent :

« Nous travaillons parce que c'est la loi, hélas ! »

Les autres déclarent :

« Nous travaillons parce que le travail, c'est la liberté ! »

Et ce sont celles-ci qui assistent à la réunion de la L.F.P.D.F. Elles ne considèrent pas le travail comme un devoir dicté par les circonstances, mais comme un droit... En vérité, la famille assujettissante ne leur dit rien : c'est bien simple, elles tiennent à « sortir » d'une façon ou d'une autre... Et le savant professeur Richet doit savoir maintenant qu'il n'y a pas à discuter avec les femmes qui ne veulent pas rester chez elles.

— CLÉMENT VAUTEL.

Le bagne perpétuel à l'italien Clerin qui tua sa tante pour hériter plus vite Cinq ans de prison à sa femme

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)
Brest, 30 janvier. — C'est une histoire de famille, tout simplement. Ferdinand Clerin, Italien de 35 ans, employé dans un garage d'automobiles à Lévaud-Poret, est marié à une Française, Anna Brest. Mme Clerin avait à



CLERIN

Sainte-Marguerite-de-Joul, charmant village situé à l'entrée de la forêt de Goussier, une tante, une bonne vieille tante à héritage : 60 ans, plus 100.000 francs d'économies, une coquette maison, des bijoux de prix.

Elle s'appelait Mme Dufay et sa nièce lui était si chère qu'elle avait déposé chez M^{rs} Delacour, notaire à Brest, un testament l'attribuant à sa nièce.

Mais ! Du dimanche dernière vint un glorieux tout. Involontairement deux enfants à passer quelques semaines après de leur bonne tante, les époux Clerin s'entendirent peu avec elle. Tristesse couramment par sa nièce de « vieux chameau » et de « vieux carrosse ». Mme Dufay, effrayée, mourut sa nièce de la cherté. Finalement, le 25 janvier, les Clerin, interrompant leurs vacances, repartirent chez eux en faisant claquer la porte et sans dire au revoir à leur tante.

On s'en souvient.

(La suite en 4^e page)

LE "JOURNAL" EN CATALOGNE

Barcelone envisage avec un dilettantisme stupéfiant le succès éventuel d'une dictature communiste

Par JACQUES MARSILLAC

BARCELONE, 30 janvier. — Vous n'imaginiez pas le charme de Barcelone par une matinée comme celle-ci. La ville aux drames quotidiens offre au passant comme un bain de fraîcheur étonnante. Rues de la cité catalane, rambla de Estedior, rambla de San-José ; que vous êtes plantés ce matin, si plantés que je crains bien d'avoir écouté fort distraitement le docteur de mon mentor local sur le fédéralisme de Proudhon adapté à l'Espagne.

Imaginez-vous que ces ramblas sont de larges allées réservées aux piétons, deux chaussées latérales



Le marché aux fleurs sur la rambla de San-José

étant dévolues aux voitures — sont bordées d'une concession ininterrompue d'artisans et d'éventaires chargés, les uns de fleurs enluminées par brapées avec une gamme extraordinaire de couleurs et de parfums, les autres de cages où chantent des oiseaux des îles.

Mais peut-on s'intéresser à Proudhon quand on se promène dans un printemps fleuri, au milieu des rires et des gazouilles d'écoliers rieurs et de filles du peuple qui passent fraîches, alertes, les cheveux tordés sur la nuque ambrée, avec un gai clac-clac de leurs galoches de bois ?

Pourquoi ce tableau ? Parce que ce qui frappe le plus à Barcelone est cette faculté de passer instantanément de la tragédie à la gaîté et réciproquement.

Cette conception de la vie passion et d'indifférence alternées, ex-



— Ça fait gentil, n'est-ce pas ?... pour vos chemises de nuit, vous verrez, les messieurs aimeront beaucoup ça.

Dessin d'Abel FAIVRE

